

PIECES A JOINDRE A L'INSCRIPTION

La fiche sanitaire (ci-jointe) sera à remplir obligatoirement et devra être retournée avec la feuille d'inscription. (Une fiche sanitaire par enfant)
L'avis d'imposition sur le revenu 2020, le montant des aides CAF (pour le calcul du quotient) ou un document CAF indiquant votre quotient familial.

DEPOT DES INSCRIPTIONS

Déposer les fiches d'inscriptions à l'accueil de loisirs ou en mairie.

PAIEMENT

Les factures seront transmises aux familles chaque début du mois suivant la période fréquentée par l'enfant.
Le paiement sera à effectuer à l'ordre de l'Association Au Pays Loisirs A.L.S.H. « Les Gavroches » et à transmettre à l'accueil de loisirs.

NOUVEAUTE :

Pour le paiement, les parents ont la possibilité d'effectuer des virements sur le compte de l'Association Au Pays Loisirs.
(Un RIB sera donné sur demande).
Pour effectuer la distribution des factures au format PDF, nous demandons aux parents de transmettre leur adresse mail.

AIDES FINANCIERES

Vous pouvez bénéficier d'aides qui viennent en déduction des tarifs.

Pour les vacances :

bons aides aux temps libre CAF et MSA, comité d'entreprise, aide sociale des employeurs... (Les fournir à l'inscription)

Pour l'accueil périscolaire des lundi, mardis, jeudis et vendredis :

les chèques emploi service universel.

INFORMATION AUX PARENTS

Chaque mois, l'accueil de loisirs distribuera aux enfants, par l'intermédiaire des écoles le programme du mois suivant.

FICHE D'INSCRIPTION

Cette fiche d'inscription est indispensable pour permettre à votre enfant de fréquenter l'accueil de loisirs.

ENFANT(S)

Nom

Prénom

Date de naissance

Nom

Prénom

Date de naissance

Nom

Prénom

Date de naissance

A.L.S.H. « Les Gavroches »
Salle Polyvalente, rue de la Pérouse
Montigny-Lès-Vesoul



06 46 58 30 73



gavroches70@hotmail.fr

RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... Prénom.....

Adresse

Code Postal Ville

Courriel : @

TELEPHONE

 Personnel

 Portable.....

 Travail du père.....

 Travail de la mère.....

Profession du père

Employeur du père

Profession de la mère

Employeur de la mère

Quelle caisse vous verse les allocations ?

N°CAF : N°MSA :

AUTORISATION PARENTALE

- Ayant pris connaissance des conditions de fonctionnement et du règlement intérieur de l'accueil de loisirs « Les Gavroches », Je soussigné(e) (Nom, prénom)
.....
Responsable légal de(s) enfant(s) inscrit(s) ci-dessus, l'(les) autorise à participer aux différentes activités proposées par l'accueil de loisirs, et certifie exact les renseignements portés sur ce bulletin.
- Je décharge les responsables de la structure d'accueil de toute responsabilité, pour tout accident qui pourrait survenir avant ou après les heures de fonctionnement de l'accueil.
- J'autorise les responsables de la structure d'accueil à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médical.
J'autorise M ou Mme
.....
à venir chercher mon(mes) enfant(s) à la sortie de l'accueil de loisirs.
- J'autorise mon (mes) enfant(s) à partir seul(s) à la fermeture de l'accueil de loisirs.
Nom et prénom de(s) enfant(s) autorisé(s) à rentrer seul(s) à leur domicile
- J'autorise l'équipe d'animation à photographier mon ou mes enfant(s) dans le cadre des activités proposés à l'accueil de loisirs pour d'éventuelles diffusions dans la presse ou sur le site internet de la commune de Montigny-Lès-Vesoul.
- J'autorise le directeur de l'accueil de loisirs à consulter le quotient familial pour la détermination des tarifs et cela via l'outil mis en place par la CAF.

A, le 2022

Faire précéder la signature de la mention manuscrite

« Lu et approuvé »

(Merci de cocher les cases)

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Lieu : Salle polyvalente de Montigny-Lès-Vesoul
Rue de la Pérouse

HORAIRES ET TARIFS

Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis (en périodes scolaires)

Horaires d'accueils	Tarifs Quotient <=800	Tarifs 800<Quotient<=1200	Tarifs Quotient >=1200
Le matin de 7h30 à 8h45	2,20 €/heure	2,40 €/heure	2,60 €/heure
Le matin de 8h15 à 8h45	1,00€/ 30 min	1,20€/30 min	1,30€/30 min
Le midi sans repas de 12h00 à 13h00 ou à partir de 13h00 jusqu'à 14h00	2,20 €/heure	2,40 €/heure	2,60 €/heure
Le midi avec repas de 12h00 à 14h00	6,30€	6,90 €	7,40 €
Le midi avec repas de 12h00 à 14h00 <small>Pour les enfants d'une même famille qui prennent des repas régulièrement.</small>	5,30€	5,90€	6,50€
L'après-midi de 16h45 à 18h30	2,20 €/heure	2,40 €/heure	2,60 €/heure

J) **REPAS** : Pour nous permettre de commander les repas, veuillez prévenir le responsable impérativement **la veille avant 10h00**.

ATTENTION : Tous les repas non décommandés impérativement avant 10h00 le matin seront facturés

Les mercredis

Horaire d'accueil	Tarifs Quotient <=800	Tarifs 800<Quotient<=1200	Tarifs Quotient >=1200
De 7h30 à 18h30	La journée avec repas 13,80 €	La journée avec repas 14,30 €	La journée avec repas 14,80 €
	La journée sans repas 13,50 €	La journée avec repas 15,00 €	La journée avec repas 16,50 €
	La demi-journée avec repas 9,50 €	La demi-journée avec repas 10,50 €	La demi-journée avec repas 11 €
	La demi-journée sans repas 7€	La demi-journée sans repas 7,50€	La demi-journée sans repas 8 €

Adhésion F.O.L. 2,20€ pour l'année pour les enfants non adhérents (assurance) 5€ seront facturés en cas de retard ou d'avance sur les horaires d'accueil.